

L'extension du pôle « urgences » du centre hospitalier est en cours

Situé à l'arrière du centre hospitalier, le pôle urgences est en pleine mutation. Une extension est en cours de construction. Elle permettra d'améliorer l'accueil et la prise en charge des patients qui sont de plus en plus nombreux. Une visite de chantier permet de prendre toute la mesure de ce projet.

LE CATEAU-CAMBRÉSIS.

Soucieux d'améliorer encore la qualité de la prise en charge de la population, et, après l'ouverture de l'espace santé en 2014, le centre hospitalier a entamé récemment un nouveau chantier d'envergure avec l'extension de son pôle « urgences ».

Cet agrandissement permettra d'accueillir l'unité de surveillance continue de six lits dès la fin des travaux, prévue pour février 2016.

Les locaux précédemment occupés par cette unité pourront accueillir les cinq lits de l'UHCD, pour unité d'hospitalisation de courte durée.

EN RÉFLEXION DEPUIS 2014

Un projet qui marque l'aboutissement d'une réflexion menée depuis 2014 et qui réjouit Laetitia Milleville, la directrice du centre hospitalier, et Serge Siméon, président du conseil d'administration.

« Les trois secteurs qui composent le pôle urgences, l'accueil en continu, le secteur d'hospitalisation de courte durée et l'unité de surveillance continue, sont de plus en plus sollicités. Ce qui a nécessité un agrandissement des locaux pour une prise en charge optimale », indique-t-on du côté de la direction.

« Une réflexion a été menée avec le personnel pour définir les besoins avant d'entamer les travaux. Ceux-ci sont en cours de réalisation. Ils sont exécutés par une entreprise du Cambrésis, l'entreprise Saniez constructions de Solesmes. Une entreprise qui s'est attachée à respecter le cahier des charges qui lui incombe en intervenant en milieu hospitalier », précise encore la direction de la structure.



Une extension qui s'intègre parfaitement à l'architecture du bâtiment...

Une extension contiguë au service des urgences actuel et qui s'intègre parfaitement à l'espace environnant ; soit cinq chambres bien éclairées disposées en étoile à partir d'une salle de soins.

Ce qui permettra une prise en charge facilitée et sécurisée des patients et une redéfinition de l'espace du pôle « urgences » qui à l'issue de ces travaux sera composé de six lits de surveillance continue, cinq lits d'hospitalisation de courte durée, cinq salles d'examen et une salle de déchoquage de deux places.

« Avec ces travaux, notre pôle urgences prendra une toute autre dimension et pourra ainsi répondre aux besoins qui évoluent. »

Le tout animé bien évidemment par une équipe pluridisciplinaire comprenant médecins urgentistes, cadre de santé, infirmiers, aides-soignants, psychologue, kinésithérapeutes, assistantes sociales et secrétaires.

« Avec ces travaux, notre pôle urgences prendra une toute autre dimension et pourra ainsi répondre aux besoins de prise en charge qui évoluent conjointement », se félicite conjointement M^{me} Milleville et M. Siméon.

Et ce dernier, avec la casquette de maire sur la tête, de se réjouir plutôt deux fois qu'une. Car c'est là aussi un atout supplémentaire pour la cité de Matisse dans un contexte de désertification médicale en milieu rural qui s'accroît. ■

Ce qui va changer

Cette extension du pôle urgences bénéficiera aussi bien aux patients qu'à l'équipe soignante. Pour les patients : plus de confort, de sécurité et amélioration de la qualité de prise en charge. Le patient sera ainsi au centre des priorités car l'agencement et la conception des locaux en étoile permettront une surveillance plus efficace. De plus, une salle d'accueil située à l'entrée de ce pôle permettra de préserver l'intimité et la confidentialité des patients. Car l'isolation phonique a été largement prise en compte pour assurer cette

confidentialité des patients et la protection de leur intimité. Les médecins pourront s'entretenir aisément avec les proches.

Pour le personnel : il bénéficie d'un espace supplémentaire. Les soins pourront ainsi être réalisés dans des conditions optimales de fonctionnement et de sécurité.

Bref, l'architecture s'adapte aux besoins notamment au niveau du confort, de l'accueil et de la qualité de prise en charge. Des objectifs que s'est fixés le centre hospitalier en menant à bien ce projet d'extension et après concertation avec le personnel. ■



LES CHIFFRES QUI ONT DÉTERMINÉ LE PROJET

Depuis 2009, l'activité des urgences du centre hospitalier du Cateau n'a cessé d'augmenter. En 2014, le service des urgences a pris en charge plus de 12 600 patients alors qu'en 2006 le service n'en accueillait que 6 500. Et selon les prévisions, à la fin de l'année 2015, plus de 13 000 patients auront franchi la porte des urgences. Une augmentation constante due à la situation géographique du centre hospitalier du Cateau, à la création d'un pôle médical public-privé, à la prise en charge rapide et de qualité et à l'investissement quotidien des équipes soignantes. La surface totale de l'extension est de 164 m². Elle permet ainsi à l'établissement de se doter d'une unité de surveillance continue performante. Cette unité aura donc à sa disposition cinq chambres particulières supplémentaires accessibles aux personnes à mobilité réduite et une salle de soins. Coût de l'investissement : 630 000 euros financés sur les fonds propres du centre hospitalier.